

Metz, le 24 octobre 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Gaëlle DELACAUCHY  
Tél : 03 87 34 83 50  
E-mail : [gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr](mailto:gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr)

**La responsable de l'unité police de l'eau**  
à

**Monsieur le Président**  
**Commission Locale de l'Eau**  
**SAGE Bassin Ferrifère**  
**Hôtel de Région**  
**Place Gabriel Hocquart**  
**CS 81004**  
**57036 METZ Cedex 1**

**OBJET** : Porter à connaissance et demande de prolongation de délai suite aux contrôles des 27 février et 25 juin 2024 – Avis de recevabilité  
N°57-2024-00661

**RÉF.** : J:\04 - SABE\42 - PE\42c - DIOTA\2150. EP\REDANGE\2021 LOT REDANGE\PAC 2024\PAC vf

**P.J.** : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance  
le dossier de porter à connaissance transmis par voie électronique

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de l'article R. 214-40 du code de l'environnement déposé par Co Développement le 23 octobre 2024, concernant les travaux de régularisation et de remise en état sur son lotissement rue du Général de Gaulle à Rédange, est recevable.

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information, une copie de la décision adressée à Co Développement, ainsi que le dossier de porter à connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER